

Décorateur-conseil d'intérieur

RNCP15163 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230n
Code(s) ROME	F1102, B1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	22/08/2017

Certificateur(s)

Association lyonnaise pour la formation (ALPF) IDRAC - (Ecole supérieure d'architecture intérieure) ESAIL
<http://www.esai-lyon.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La principale mission du Décorateur-Conseil d'intérieur est de définir une ambiance décorative dans un espace, sans avoir à effectuer des modifications importantes sur le bâtiment. Il crée un style spatial en associant harmonieusement matériaux, revêtements, tissus, couleurs, éclairage, mobiliers. Il intervient sur tous les types de programmes, qu'ils soient publics ou privés. On peut distinguer deux grands types d'intervention : l'approche décorative qui définit un espace « permanent » et l'approche décorative qui définit un dispositif spatial « éphémère ».

Dans le cas de l'approche décorative à caractère permanent, le décorateur-conseil concentre son intervention sur des éléments tels que les revêtements de surfaces (sols, murs, plafonds), les textiles (stores, rideaux, voilages,...), l'éclairage, le mobilier, les dispositifs de rangement, les ustensiles de vie...Il définit un cadre de vie au service d'un art de vivre. Ce mode d'intervention est du type « relooking », procédé qui produit une réelle transformation de l'ambiance spatiale sans impliquer nécessairement des travaux longs et coûteux.

Dans le cas de l'approche décorative à caractère éphémère, il conçoit une installation qui prend place dans un espace pour une durée limitée. Elle a le plus souvent pour but la mise en valeur d'une société, d'une institution, d'un événement culturel ou festif, d'une marque ou d'un produit.

Dans les deux cas, cette définition décorative de l'espace s'effectue par la conception d'un « mini-projet » en tenant compte des attentes du client, de l'espace disponible et d'un certain nombre de données techniques.

Le faisceau des métiers est assez large. Le métier s'exerce principalement dans des structures de type agences (architectes, architectes d'intérieur, bureaux d'études, scénographie événementielle). Il peut également s'exercer dans des show-rooms et magasins relatifs à l'univers de la décoration, où le point de départ de la transformation spatiale peut être un nouvel agencement dans des espaces tels que salle-de-bain, cuisine, chambre, salon....avec la possibilité de reprendre la conception décorative de l'ensemble de l'espace.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

A : Conception-vente argumentation d'un projet de décoration

C1.1 : définir avec le client ses besoins

C1.2 : utiliser dans une conception, des références culturelles sur les différents styles en décoration et mobilier, et avoir une maîtrise (écrit/oral) de l'anglais

C1.3 : élaborer un projet de décoration intérieure intégrant le programme, et définissant l'ensemble de l'aménagement intérieur

C1.4 : Prendre en compte les réglementations concernées par le projet

C1.5 : argumenter les choix, gérer la relation commerciale à un client

B : Représentation du Projet de décoration

C2.1 : dessiner sous forme de croquis des idées de projet d'aménagement intérieur

C2.2 : représenter des espaces intérieurs imaginés, selon les codes normés de la profession (à la main et en utilisant des logiciels de CAO-DAO spécifiques)

C2.3 : représenter en 3D les espaces intérieurs imaginés (perspectives d'ambiance)

C2.4 : représenter artistiquement des espaces intérieurs et des objets liés à l'univers de la décoration en vue de convaincre le client

C : Définition technique des travaux d'aménagement intérieur, suivi et livraison

C3.1 : constituer le dossier technique permettant de lancer les travaux d'aménagement intérieur (choix des matériaux, mode de mise en œuvre)

C3.2 : utiliser selon les cas certaines normes de construction du bâtiment

C3.3 : répertorier des artisans par corps d'état et consulter des fournisseurs pour des devis spécifiques

C3.4 : élaborer un planning des interventions des entreprises

C3.5 : effectuer un suivi de travaux

(NB) Module de création de société

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

A. Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Les secteurs d'activité sont multiples, ce qui implique une pluralité d'exercices professionnels.

- Magasins d'agencement : agencement de cuisines, salles de bains, rangements
- Magasins de matériaux décoratifs : mosaïques, faïences, carrelages,...
- Magasin de mobilier Design avec bureau d'études intégré
- Bureau de création et d'études intégrés dans des grandes enseignes
- Entreprises d'agencement avec bureau d'études intégré
- Entreprises de construction de bâtiments (finalisation des prestations de décoration, appartement témoin)
- Agence de maîtrise d'œuvre : architecte, architecte d'intérieur, décorateur d'intérieur, agence d'événementiel, bureau d'études bâtiment
- Artiste / artisan : fresques murales décoratives, designer mobilier...

La taille de ces structures professionnelles est très variable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les dénominations de postes peuvent être les suivantes : décorateur d'intérieur, architecte d'intérieur, agenceur d'espace, coordonateur d'identité visuelle, décorateur-conseil, scénographe événementiel, créateur d'ambiances, consultant en aménagement intérieur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %

Emplois saisonniers 22 %

Familles professionnelles (FAP) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Président : professionnel décorateur d'intérieur

7 membres :

- Le directeur de l'école ou son représentant
- 6 professionnels extérieurs à l'école (décorateur d'intérieur, scénographes dans l'événementiel)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président : professionnel décorateur d'intérieur

5 membres

- Le directeur de l'école ou son représentant
- 4 professionnels extérieurs à l'école (décorateur d'intérieur, scénographes dans l'événementiel) (parité employeur/salarié)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 22/08/2017

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP7420

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP18069

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.esai-lyon.com>

<http://www.esai-lyon.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15163/>